

II/ L'émigration d'une population européenne vers d'autres continents au XIX°

EXEMPLE DES BRITANNIQUES

Lisez attentivement les documents avant de répondre aux questions ; les réponses devront être rédigées. Les mots en italique sont à connaître.

A/ Pourquoi les Britanniques émigrent-ils massivement au XIX° siècle ?

- 1) Quelles sont les causes qui expliquent l'émigration d'une partie de la population des îles Britanniques ? (doc a/ex 2 p 28 et 2, 3, 4 du poly)
- 2) Quelle région des îles britanniques est la plus touchée par l'émigration ? Pourquoi ? (doc 1 et 4 du poly)

B/ Où vont les émigrants britanniques ?

- 3) Vers quels pays se dirigent les émigrants britanniques ? Pourquoi ? (doc 2, 3, 4 du poly et doc repère p 20 → carte)
- 4) Quels avantages procure l'immigration pour le pays d'accueil ? (doc 2 et 3 du poly)

C/ Pourquoi peut-on parler d'une intégration délicate pour les émigrés britanniques ?

- 5) Dans quelles conditions les immigrants sont-ils accueillis par les autorités américaines ? (doc 5 du poly et doc 2 p 19)
- 6) Pourquoi certains immigrants voient-ils leurs espoirs déçus ? (doc 6 du poly)
- 7) Quelles raisons poussent à la *xénophobie* ? (doc 7 et 8 du poly)
- 8) En quoi peut-on dire cependant que ces mêmes documents 7 et 8 du poly témoignent de l'intégration des immigrants ?

	1851-1860	1861-1870	1871-1880	1881-1890	1891-1900
Irlande	140	146	66	142	89
Écosse	50	46	47	71	44
Angleterre	26	28	40	56	36

Source : J.-P. Poussou, *Histoire des populations de l'Europe*, t. II, 1998.

Des migrations forcées

À partir de la fin du XVIII^e siècle et jusqu'en 1868, les Britanniques se débarrassent de leurs délinquants en les envoyant dans leur colonie pénale (bagne), en Australie. Près de 120 000 personnes sont ainsi déportées.

Le parlement, après une longue délibération, résolut de créer une colonie pénale à Botany Bay, sur la côte est de la Nouvelle-Hollande¹ [...].

Les principaux résultats qu'on se proposait d'atteindre [...] étaient de mettre un terme aux graves inconvénients produits par l'accumulation croissante des condamnés dans les prisons et maisons de correction de la mère patrie.

De former un établissement qui permet de garder étroitement les condamnés pendant la durée de leur peine, en offrant néanmoins les moyens de travailler graduellement à leur réforme.

Enfin de créer une colonie avec les matériaux que la réforme des criminels fournirait ultérieurement pour au gouvernement, en y adjoignant toutefois des familles d'émigrés libres, que des découvertes postérieures de territoire engageaient à s'établir dans la nouvelle province britannique.

Jules de la Pilorgerie, *Histoire de Botany Bay*, 1836.

1. Actuelle Australie.

DOMINION OF CANADA!

V. R.

EMIGRATION TO THE PROVINCE OF ONTARIO.

To Capitalists, Tenant Farmers, Agricultural Labourers, Mechanics, Day Labourers, and all parties desirous of improving their circumstances by emigrating to a new country.

TENANT FARMERS WITH LIMITED CAPITAL

A FREE GRANT OF LAND

Des migrations désirées (Affiche de promotion de l'immigration, Ontario, 1869.)

« Dominion [province de l'Empire britannique bénéficiant d'une large autonomie] du Canada.

Émigration vers la province de l'Ontario.

Aux capitalistes, métayers [paysans non propriétaires des terres qu'ils exploitent], ouvriers agricoles, mécaniciens.

Métayers avec un capital limité.

Un terrain gratuit.

Les migrations de la misère

Entre 1845 et 1850, une sévère famine frappe l'Irlande, tuant 1 million de personnes et en poussant 2 millions à l'exil.

Depuis la maladie des pommes de terre¹, l'Irlandais est dégagé de son amour pour le sol. Il a peur de ne pouvoir vivre dans son pays ; il songe à faire fortune et espère trouver le bonheur sur une autre terre. [...]

Cependant l'émigration n'aurait pas eu les proportions colossales qu'elle a atteintes, elle ne s'accroîtrait pas sur une échelle chaque jour plus large, si l'émigration ne fournissait elle-même aux dépenses de l'émigration.

Un des traits les plus honorables de la population irlandaise, c'est le dévouement des fils pour leurs pères, c'est l'esprit de charité qui anime tous ces malheureux : ils se secourent les uns les autres et partagent le repas de la misère.

Dès qu'un Irlandais est débarqué en Amérique, il s'efforce de réunir la somme nécessaire pour payer le voyage d'un de ses parents et soutenir les autres en attendant. Le nouveau venu imite la conduite de celui qui l'a précédé, et en deux ou trois ans la famille entière est de l'autre côté de l'eau.

Plus il y a de gens partis, plus il arrive d'argent pour en faire partir d'autres, car l'ouvrier irlandais trouve aux États-Unis un salaire élevé en même temps que des vivres à bon marché.

Dans toutes les lettres écrites aux parents, qui circulent de main en main parmi les habitants de la paroisse, on retrouve toujours cette phrase : « Je gagne un dollar par jour, je mange du pain et de la viande, j'économise pour le passage d'un tel ou d'une telle. Si je n'ai pas écrit plus tôt, c'est que je n'ai pas voulu envoyer une lettre vide à mes parents. »

Jules de Lasteyrie, *L'Irlande depuis la dernière famine*, 1853.

1. La pomme de terre est à l'époque l'aliment de base des paysans

Du rêve à la réalité

L'annonce, en 1851, de la découverte de gisements d'or en Australie, provoque un afflux d'immigrants provenant principalement des îles Britanniques.

En ce temps-là, on racontait encore en Angleterre, entre autres folles exagérations, qu'un homme sorti le matin de Melbourne avec un sac vide pouvait, en marchant deux jours, aller aux mines et en revenir avec son sac plein d'or. Il semblait qu'il n'y eût qu'à se baisser pour ramasser nuggets [pépites], grains et poudre d'or. La réalité différait beaucoup de ce rêve fait à distance. [...]

Heureux celui qui, après sa rude journée, pouvait prendre un repas suffisant et envelopper, sous une tente humide, ses membres dans une toile goudronnée ! Durant la nuit, la crainte des voleurs, les coups de feu continus, les hurlements des hommes ivres interrompaient le sommeil. La fièvre, la dysenterie, les douleurs produites par le travail dans l'eau, retenaient nombre de malheureux sous leur tente, et sur le flanc de la montagne il y avait un cimetière où l'on pouvait compter par milliers déjà les espérances déçues.

Beaucoup, après avoir passé par toutes les alternatives de la joie et du désespoir, brisés par les émotions et la fatigue, se sentaient incapables de mener cette vie plus longtemps, et ils s'en allaient, par troupes, sales, la barbe longue, en guenilles ; pour faire le chemin, ils avaient vendu leur équipement, et s'en retournaient plus pauvres qu'ils n'étaient venus.

Alfred Jacobs, *Les Européens dans l'Océanie*, 1859.

L'arrivée à destination

Les émigrants britanniques qui choisissent de se rendre aux États-Unis débarquent, à partir de 1892, au large de New York, à Ellis Island, où ils sont accueillis par des contrôleurs chargés de s'assurer de leur bonne santé.

Ils sont là, 3 000, chacun un papier vert à la main et un numéro épinglé à la poitrine : troupeau ahuri, effaré et docile, qui obéit au moindre geste des officiers en dolman¹ orné de ganse noire. On les bouscule, on les presse, ils n'opposent aucune résistance, ne disent pas un mot de protestation, comme endormis, hébétés par les quinze jours de mer, l'imprévu de cette organisation, de ces formalités, et surtout, sans doute, par l'inconnu qu'ils sentent gronder là, tout près d'eux, derrière les barrières qui se dressent encore entre eux et leur définitive liberté. [...]

La première formalité à remplir est celle de la visite des médecins. On place les arrivants à la queue leu leu, et on les dirige vers un grand hall divisé dans toute sa longueur par des barrières et des grillages. Quand ils se présentent à l'entrée de la salle, deux médecins inspecteurs, en uniforme, dolman noir et boutons de cuivre, les reçoivent, et très vite, les dévisagent. Un leur dit : « Regardez-moi bien en face ! » Les gens obéissent comme hypnotisés, tandis que le médecin leur retourne prestement la paupière pour s'assurer qu'ils n'ont pas le trachome, maladie contagieuse des yeux, écarte leurs cheveux pour vérifier l'état du cuir chevelu, leur fait ouvrir la bouche dont il vérifie la santé des muqueuses.

Jules Huret, *En Amérique*, 1905.

1. Veste militaire.



La visite médicale à Ellis Island, New York, 1910.



Le rejet des immigrants

De riches Américains, eux-mêmes anciens immigrants, s'opposent à l'arrivée de nouveaux migrants. (Caricature de Joseph Keppler, parue dans Puck, 11 janvier 1893.)

Une communauté qui suscite convoitise et rejet

À New York et dans quelques autres villes, les émigrants sont assez nombreux pour exercer une influence sensible sur les élections locales. Ils en ont tiré parti. Les Irlandais notamment se sont promptement organisés ; ils votent avec ensemble dans toutes les élections, passant sans cesse d'un parti à l'autre, et sans autre préoccupation que de s'emparer des petites charges électives.

Le Parti démocratique fut accusé, en 1844, d'avoir abandonné ses propres candidats dans les élections municipales pour acquérir à ce prix les votes des Irlandais dans la lutte présidentielle. Cette invasion par les étrangers des fonctions municipales et de tous les emplois qui en dépendent était devenue à cette époque si fréquente et si complète qu'elle exaspéra les Américains. Ceux-ci ne purent supporter d'être ainsi dépouillés par de nouveaux venus qui étaient à peine citoyens, qui souvent même n'avaient pas encore droit de cité.

On réclama vivement contre l'influence illégitime exercée sur les affaires de l'Union [États-Unis] par des étrangers qu'une générosité imprudente assimilait entièrement aux véritables Américains. Une agitation commença, des associations se formèrent pour réclamer la révision des lois de naturalisation, et pour ne porter dans les élections que des candidats américains de naissance¹.

Athanase-Philippe Cucheval-Clarigny,
La Société américaine et les partis de l'Union en 1850, 1850.

1. Un mouvement dit « nativiste » se développa aux États-Unis de 1835 à 1855 contre les Irlandais catholiques. Il demandait notamment que la naturalisation soit accordée aux immigrants après 21 ans de séjour aux États-Unis (au lieu des 5 années prévues par la loi).